



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

Papeete, le 24 avril 2019

**DOSSIER DE PRESSE**

**Réunion du comité de pilotage  
du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense**

*(Haut-commissariat de la République)*

Un comité de pilotage s'est tenu ce jour sous la coprésidence de M. René BIDAL, Haut-commissaire de la République et de M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, avec les élus des six communes bénéficiaires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), signé le 22 février 2016.

Le CRSD constitue un outil de reconversion économique majeur destiné à compenser la perte d'activité économique générée par le retrait des forces armées en Polynésie française sous forme de soutien au développement de projets sur les emprises foncière libérées dans les communes de Papeete, Faaa, Pirae, Arue, Mahina et Taiarapu-Est. Des zones d'activités économiques ou à vocation mixte, un marché de proximité et des zones de développement touristique sont ainsi prévus sur les anciennes emprises foncières militaires qui représentent près de 22 ha estimés à environ 4,9 milliards Fcfp.

Depuis sa signature, le CRSD fait l'objet d'un travail de coopération étroit avec les collectivités afin de financer les études et opérations de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de plusieurs projets structurants pour la Polynésie française. L'objectif de la démarche est de saisir l'opportunité qu'offre ce dispositif pour bâtir un modèle de développement adapté à l'économie locale décliné en axes stratégiques, susceptibles de générer plusieurs centaines d'emplois.

Conjuguant leurs efforts, l'Etat, le Pays et les communes sont notamment mobilisés pour le financement des projets à travers des engagements financiers contractualisés qui se répartissent ainsi :

- Etat : près de 735 millions de Fcfp ;
- Pays : 500 millions de Fcfp ;
- Participation minimale des communes à hauteur de 20% du coût de leurs projets HT (+ prise en charge de la TVA).

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

A ce jour six emprises ont été cédées :

Au profit des communes de : Arue ; Taiarapu-Est (« *Fort de Taravo* »; « *Station ionosphérique* »; « *Centre d'instruction nautique* »); Mahina ; Faa'a.

Au profit du Pays : Pirae : « *Résidence Grand* » et Taiarapu-Est : « *Résidence Mariani* »

Les sites destinés aux communes de Papeete et Pirae ne sont pas encore libérés. Des démarches sont en cours entre le ministère de la Défense et les communes pour préparer les transferts.

### **Etat d'avancement des projets des communes :**

Ce comité de pilotage a permis de faire un point d'étape précis de l'avancement des 8 projets inscrits au contrat et de leur perspective de réalisation :

- **Une zone d'activité économique à Arue** : la commune a réalisé un important travail de prospection auprès d'entreprises désireuses de s'implanter sur le site. La SAGEST (« société d'aménagement et de gestion ») a été créée en janvier 2019. Elle se chargera dès cette année des opérations d'aménagement et d'exploitation de l'emprise cédée.
- **Une zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Mahina** : la commune a réalisé un diagnostic socio-économique du territoire, pour définir les enjeux publics-privés, identifier les porteurs de projet et les hiérarchiser. En parallèle, une analyse des contraintes environnementales, de la réglementation et des enjeux fonctionnels ont été étudiés pour proposer des scénarii d'exploitation. L'étape suivante sera de finaliser les études d'aménagement et du montage financier. Une trentaine d'entreprises se sont déclarées intéressées par une implantation sur le site.
- **Une zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Taiarapu-Est** (ancien site du fort de Taravao) : la commune a réalisé le recensement des besoins pour chacun des secteurs d'activités. Le choix du scénario d'aménagement a été validé pour enclencher l'établissement d'un schéma directeur en cours de réalisation, qui sera accompagné du chiffrage de l'opération et de sa stratégie de réalisation
- ⊖ **La requalification de la base ionosphérique à Taiarapu-Est** en vue d'un projet de développement économique : l'étude d'opportunité, technique et financière est achevée. La commune pourra poursuivre son étude en définissant le plan d'aménagement de la zone.
- ⊖ **La création d'une offre touristique sur l'emprise de l'ancien centre d'instruction nautique de Tautira** : les études d'opportunité sont achevées. La commune a engagé une démarche pour la réalisation des études de la requalification foncière du site.
- **La création, à terme, d'un véritable centre-ville à Pirae sur la plaine de Taaone** : la commune a défini les grandes orientations du principe d'aménagement du projet urbain. La libération de l'emprise cédée est en cours d'examen, en lien avec les armées et France domaine.
- **La requalification de la zone portuaire de Papeete** : l'étude urbaine du secteur industriel portuaire est achevée. La commune a lancé des études pour définir l'orientation des activités économiques de la zone portuaire. En parallèle, elle étudie les opérations de dépollution et de déconstruction du site.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

⊖ **La construction d'un marché de proximité sur la cité « Bopp Dupont » à Faaa** : Les études de l'avant-projet sont achevées depuis août 2018, conclues par l'obtention du permis de construire.

Ce premier comité de pilotage de l'année 2019 a validé la programmation de 4 nouveaux dossiers de financement permettant à la commune de Arue de finaliser certaines études, préalable au lancement des premiers travaux et à Papeete d'approfondir les études destinées à préparer ses projets.

<b>Etudes financées</b>	<b>Coût TTC Fcfp</b>	<b>Plan de financement (HT) :</b>
ARUE : Actions 1.2 - Dépollution, Déconstruction et Aménagement	263 973 382	34% Etat 28% Pays 38% Commune
PAPEETE : Action 4.4 - Elaboration d'un plan d'aménagement détaillé	7 000 000	80% Etat 20% Commune
PAPEETE : Action 4.6 - Etude de programmation d'un équipement de loisir sur l'emprise libérée	8 000 000	80% Etat 20% Commune
PAPEETE : Action 4.13 - Etude d'aménagement d'un petit équipement communal	2 000 000	40% Etat 40% Pays 20% Commune

Le comité de pilotage a ainsi validé des investissements nouveaux d'un montant total de **280 973 382 Fcfp** TTC, soutenus par l'Etat et le Pays à hauteur de près de 157 millions de FCFP, les communes ayant participé à hauteur de 44,18 %.

Inscrite dans la continuité des études déjà lancées, cette première programmation de l'année 2019 illustre la forte mobilisation des communes dans la préparation de leurs projets de reconversion économique.

Au cours de cette réunion, les partenaires ont également convenu de la nécessité de solliciter du gouvernement central la prolongation du contrat d'au moins une année supplémentaire, comme cela est proposé dans ce dispositif contractuel, afin de mener à leur terme ces projets essentiels au développement des collectivités locales impactées par le retrait d'une partie des forces armées de la Polynésie française.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)